



N° 003450 /MHR/SG/DG/DIR

## AVIS DE VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

Conformément aux dispositions du Code des Douanes de la CEMAC et à l'ordonnance n°002/2020-2021 du 10 février 2021 émanant du Tribunal de Commerce de Libreville, qui institue le dégraissage annuel de l'espace portuaire au Gabon, le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects informe le public qu'une vente aux enchères aura lieu le **31 mai 2023**, sur l'un des sites portuaires de Libreville, dont le secteur exact sera communiqué aux différents participants la veille de la vente.

Les frais d'inscription s'élèvent à **40 000 francs CFA**. Pour y participer, les pièces à fournir sont les suivantes :

- une pièce d'identité ou un passeport
- le numéro de transaction ou le reçu de dépôt de **40 000 francs CFA** effectué au numéro **077189153** (Nigeria Moba) commis du trésor en charge.

Veillez contacter le service clientèle via WhatsApp au numéro **074378057** pour la validation de votre inscription en envoyant en message les documents demandés ci-dessus.

NB:

- la date limite d'inscription est fixée au **30 mai 2023**.
- le nombre de places est limité.
- À la fin de la vente, chaque personne inscrite aura au moins acquis un véhicule au prix de base.
- Tous les véhicules sont en parfait état et prêts à être utilisés.

Fait à Libreville, le 08 MAI 2023.

Le Directeur Général des Douanes  
et Droits Indirects



**Boris ADMINA ATCHOUGHOU**